

Annexe 18c - ECS Solaire - Rentabilité et caractéristiques de l'installation

Part solaire souhaitée (%) : 50%

Part solaire calculée (%) : 52.20%

Surface panneaux : 5.00 m²

Exposition (coefficient de réduction) : 85%

Surface panneaux équivalente (si 100%) : 4.3 m²

Capacité du ballon de stockage : 250 litres

Investissement brute : 6500 €

Nombre de logements : 1

1 m² = 19.926 litres à 60°C par jour
7.27 m³ à 60 °C par an
422.9 kWh par an

© www.ef4.be

		inclinaison par rapport à l'horizontale (°)						
		0	15	25	35	50	70	90
orientation	est	88%	87%	85%	83%	77%	65%	50%
	sud-est	88%	93%	95%	95%	92%	81%	64%
	sud	88%	96%	99%	max 100%	98%	87%	68%
	sud-ouest	88%	93%	95%	95%	92%	81%	64%
	ouest	88%	87%	85%	82%	76%	65%	50%

Primes: Prime Région Wallonne :	0	€	1500 € par logement (condition : min 2 m ² par logement) Pour les ménages uniquement: 100€/m ² de plus que 4m ²
Prime provinciale :	.		
	0	€/logement	
	0	€ au total	
Prime communale :	.		
	0.00	€/logement	
	0	€ au total	
Remarques :	0		
Total primes :	0	€	
Crédit d'impôt:	0%	0	€
			Conditions: inclinaison de 0 à 70°C ; orientation entre l'EST et l'OUEST ; la technique utilisée doit permettre d'éviter un éventuel problème de légionellose.
Total subsides :	0	€	
Investissement net :	6 500	€	